



CONSEIL CONSULTATIF POUR
LES EAUX OCCIDENTALES
SEPTENTRIONALES

NORTH WESTERN
WATERS
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA
LAS AGUAS
NOROCCIDENTALES

Projet de procès-verbal

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Réunion virtuelle

Mercredi 27 septembre 2023

1. Bienvenue et présentations

Le président Emiel Brouckaert souhaite la bienvenue à tous les participants. Irene Prieto, Kenatea Chavez-Hey, Brendan Bryne et Geert Meun se sont excusés et ont désigné des mandataires. L'ordre du jour est adopté tel quel. Les points d'action de la dernière réunion (28 septembre 2022, virtuelle) sont les suivants :

- 1 Le secrétariat continuera à encourager la participation de la Commission aux travaux et aux réunions du CC EOS et à assurer un retour d'information sur les avis du comité consultatif.
[En cours](#)
- 2 Le Secrétariat doit rédiger une lettre à la DG MARE pour demander un soutien dans la promotion du rôle des CA.
[Poursuivi en tant que point multi-AC et soumis le 3 février](#)
- 3 Le secrétariat vérifiera la validité du logo du CC EOS suite aux modifications proposées par la CMM.
[Utilisation du logo du CC EOS sur le site principal du CC EOS appliqué à ACFishMap](#)
- 4 Les propositions de noms de domaine et de logos doivent être soumises à l'approbation des membres du CC EOS par le biais d'une procédure écrite.
[L'utilisation du logo n'a pas nécessité d'approbation, le nom de domaine a été approuvé le 10 octobre 2022.](#)
- 5 Le secrétariat transmettra la proposition de réunion approuvée par le Comité exécutif à l'Assemblée générale pour approbation par procédure écrite.
[Nouvelle politique de réunion approuvée par l'AG le 20 octobre 2022](#)

2. Mise à jour DG MARE D3 - Julia Rubeck, Chargée de mission MARE D3

Le président souhaite la bienvenue à Julia Rubeck, responsable de la coordination de la DG MARE avec les comités consultatifs.

Les diapositives sont disponibles [ici](#).

Mme Rubeck a commencé par se présenter et expliquer son rôle au sein de la DG MARE. Elle a précédemment travaillé à la DG MARE en tant que chargée de mission pendant près de 7 ans dans le domaine de l'aquaculture, travaillant en étroite collaboration avec le Conseil consultatif de l'aquaculture depuis sa création. Elle connaît donc bien le fonctionnement des CC et les contraintes et difficultés auxquelles ils peuvent être confrontés. Elle estime que les conseils consultatifs fournissent des recommandations utiles et constituent un forum de parties prenantes essentiel pour la



CONSEIL CONSULTATIF POUR
LES EAUX OCCIDENTALES
SEPTENTRIONALES

NORTH WESTERN
WATERS
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA
LAS AGUAS
NOROCCIDENTALES

Commission. Son nouveau rôle consiste à coordonner les relations avec l'ensemble des parties prenantes, en consacrant la majeure partie de son temps aux conseils consultatifs. Pour ce faire, elle travaille en étroite collaboration avec ses collègues des unités opérationnelles de la DG MARE, qui disposent de l'expertise technique nécessaire pour répondre aux questions des CA et qui se joignent aux réunions des CA sur demande.

Mme Rubeck a ensuite donné un aperçu du fonctionnement de la DG MARE, en montrant à l'écran un organigramme qui, a-t-elle expliqué, peut également être consulté en ligne et est régulièrement mis à jour. L'expertise politique et technique se trouve au sein des unités opérationnelles. Ce sont les collègues qui participent aux réunions du CC EOS et qui répondent aux questions techniques spécifiques. Elle ajoute que les collègues de la DG MARE font de leur mieux pour répondre à la demande des AC concernant la participation de la Commission aux réunions, mais ce n'est pas toujours facile, en particulier au cours du second semestre, lorsque les négociations sur les possibilités de pêche doivent être préparées et suivies. Mme Rubeck a ajouté que la DG MARE manque également de personnel, ce qui crée des pressions sur les unités opérationnelles telles que MARE C. Elle a rappelé que les CA sont la première source de contact de la DG MARE avec les parties prenantes et que l'avis des CA est extrêmement important pour l'élaboration des politiques. *"Les obligations découlant de la PCP de notre côté de fournir des réponses détaillées à vos recommandations sont également organisées en interne et peuvent être un peu plus lourdes à certains moments de l'année "*, a-t-elle expliqué. Les recommandations doivent être validées à différents niveaux et donnent parfois lieu à des réunions inter-unités. Ce processus prend manifestement du temps, mais la DG MARE fait toujours de son mieux pour fournir une réponse dans les deux mois, comme le prévoit l'AP.

M. Rubeck a rassuré les membres sur le fait que toutes les recommandations du comité consultatif sont utilisées pour l'élaboration des politiques.

En ce qui concerne la participation aux réunions, M. Rubeck a expliqué que certaines options étaient discutées en interne afin de convenir de dates régulières au début de l'année civile, ce qui serait plus facile pour les unités de la direction, en fonction également de la disponibilité du CA et des sujets à venir dans l'ordre du jour.

L'unité de Rubeck coordonne également les réunions inter-AC et s'occupe des questions financières des AC, telles que l'attribution des fonds pour le fonctionnement des AC.

Elle a ensuite évoqué les élections européennes et expliqué comment elles allaient déclencher toute une série d'étapes pour la Commission. Tout d'abord, chaque État membre proposera deux candidats au poste de commissaire. Les commissaires désignés devront ensuite se présenter devant la commission parlementaire responsable de leur portefeuille, afin d'être évalués sur leur aptitude à occuper le poste. La DG MARE travaille déjà en interne sur des propositions et des scénarios en vue de la prise de fonction d'un nouveau commissaire. Une fois l'audition et le vote en plénière du Parlement effectués, la nouvelle Commission pourra entrer en vigueur. Officiellement, cette entrée en vigueur est prévue pour le 1er novembre.

Le président remercie Rubeck pour les nombreuses informations présentées. Il mentionne une question spécifique en suspens depuis la réunion du Comité exécutif plus tôt dans la matinée,



CONSEIL CONSULTATIF POUR
LES EAUX OCCIDENTALES
SEPTENTRIONALES

NORTH WESTERN
WATERS
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA
LAS AGUAS
NOROCCIDENTALES

concernant la possibilité pour les AC de répondre directement aux consultations publiques du Royaume-Uni, et demande si Rubeck peut fournir des éclaircissements.

Mme Rubeck répond qu'elle vérifiera avec ses collègues de MARE C5 avant de fournir une réponse définitive par écrit. Elle a ajouté qu'il serait utile que la Commission soit informée de toute réponse que le CC EOS pourrait apporter à ces consultations.

Le président confirme que si le CA répond à une consultation externe, la Commission en sera informée. Il a souligné l'urgence de la question, compte tenu du délai serré des consultations britanniques.

Mo Mathies confirme que cette question a déjà été envoyée à la boîte aux lettres fonctionnelle du CA MARE. Elle souligne ensuite le retard dans la réception du financement de la Commission pour la prochaine année financière 19, une question qui avait déjà été soulevée par le Secrétariat par courriel. La demande de subvention a été soumise début juin, conformément aux exigences de la Commission, mais le Secrétariat n'a pas eu de nouvelles de la DG MARE depuis. Elle se dit préoccupée par ce retard, car il ne serait pas possible pour le CC de fonctionner et pour le Secrétariat de fonctionner sans financement après la fin du mois d'octobre. Elle demande instamment à Rubeck de suivre cette affaire de près.

Rubeck confirme que la demande de subvention est en bonne voie. Il se peut qu'il y ait quelques questions sur le programme de travail qui seront signalées au Secrétariat dans les prochains jours et ensuite toute la procédure pourra commencer. Elle s'est excusée pour ce retard au nom de toute l'équipe.

Patrick Murphy mentionne qu'en Irlande, les pêcheurs rencontrent des problèmes avec le fonctionnement du programme opérationnel de l'EMFAF et demande si la Commission pourrait en discuter avec l'administration irlandaise. Ensuite, en tant que président du groupe de discussion sur le contrôle, il a indiqué qu'il serait utile d'avoir une présentation du règlement révisé sur le contrôle et en particulier des changements par rapport au système précédent.

Mme Rubeck a répondu qu'elle transmettrait ces messages à ses collègues et a ajouté que le nouveau système de contrôle serait abordé lors de la prochaine réunion inter-AC du 10 octobre.

Jean-Marie Robert a exprimé son soutien à Mathies en ce qui concerne le financement et a souligné l'importance du travail du Secrétariat pour s'assurer que tous les documents nécessaires soient soumis à temps.

Mme Rubeck a reconnu que le financement était essentiel au bon fonctionnement du comité consultatif et a assuré que la demande du CC EOS était en bonne voie et qu'elle serait traitée dès que possible.

Le président remercie Mme Rubeck pour sa compréhension.

3. Rapport annuel du président du CC EOS (Emiel Brouckaert)

Les diapositives sont disponibles [ici](#).



La présidente a donné un aperçu du travail accompli au cours de l'année 18, y compris les réunions organisées, les réunions externes auxquelles elle a participé, les recommandations soumises à la Commission et aux États membres et les rapports publiés à la suite des ateliers du CC EOS.

M. Brouckaert a ensuite présenté le programme de travail du CC EOS et les soumissions proposées pour l'année 19. Tous les détails sont disponibles sur les diapositives dont le lien figure ci-dessus. De même, la présidente a présenté les réunions prévues pour l'année 19, y compris l'événement 20 anniversaire CC EOS-PelAC organisé pour le 14 mars 2024.

Il a fait part d'une proposition du ComEx visant à modifier le calendrier des réunions plénières du CC. Selon cette proposition, les groupes de travail et le comité exécutif de septembre seraient déplacés en octobre, après le début du nouvel exercice financier. Cela permettrait de mieux répartir les réunions, surtout si l'on considère que les deuxième et troisième séries de réunions des groupes de travail et du comité exécutif sont très proches et séparées par les vacances d'été. Le nouveau calendrier serait le suivant :

- Premiers GT et ComEx en octobre de l'année financière pour examiner le nouveau WP et diriger le travail.
- Deuxième groupe de travail et comité exécutif en mars
- Finalisation des groupes de travail et du comité exécutif en juillet
- AG en septembre

Il a précisé que le rapport du président à l'Assemblée générale sur le programme de travail, le budget et les membres peut être approuvé par le Comité exécutif par procédure écrite avant la réunion de l'Assemblée générale en septembre.

Mathies demande si les modifications du calendrier des réunions auraient des conséquences pour la Commission par rapport à ce qui était prévu à l'origine dans la demande de subvention du CC EOS. Rubeck répond que tant que le changement est justifié et notifié, il n'y a pas de problème.

Le président mentionne les prochaines élections du Comité exécutif au cours de l'année 19, qui suivront la même procédure que celle établie au cours de l'année 16.

Il a ensuite présenté les amendements au règlement intérieur concernant la procédure de non-consensus, qui ont été approuvés par le Comité exécutif. Pendant la procédure d'approbation au sein de l'AG, un commentaire a été reçu de la part de l'European Anglers Alliance (EAA). Mathies présente les amendements proposés à l'écran.

David Curtis prend la parole au nom de l'EAA et exprime son désaccord avec les amendements approuvés par le ComEx au règlement intérieur. Selon lui, l'objectif du CA est de fournir des avis consensuels, bien que la PCP reconnaisse explicitement qu'il y aura des situations où le consensus ne pourra pas être atteint. Dans ces cas, les opinions divergentes exprimées par les membres doivent être consignées dans les recommandations. Il estime que les amendements proposés au règlement de procédure iraient à l'encontre de ce principe. Les opinions dissidentes devraient être fournies dans le cadre de l'avis, elles ne devraient pas être supprimées ou abrégées. Il ajoute que le texte actuel des RdP est en contradiction avec ce principe fondamental, car il stipule que lorsqu'il n'y a qu'un seul type d'opinion dissidente, celle-ci est limitée à une note de bas de page. Selon lui, l'opinion dissidente doit



être entendue au même titre que l'opinion majoritaire. Selon Curtis, seuls les membres qui ont travaillé sur l'avis devraient en modifier le texte et il ne devrait pas y avoir d'amendements émanant des groupes de travail, du Comité exécutif ou de l'Assemblée générale, car cela nuit à la capacité des membres à faire entendre leur voix. Enfin, il évoque le groupe de réflexion sur le bar et les problèmes rencontrés l'année précédente lors de l'élaboration des avis. Selon Curtis, une fois le travail effectué, le président du groupe de réflexion a décidé unilatéralement qu'il n'y avait pas de consensus et que l'avis ne pouvait pas être présenté au groupe de travail. Les Règles de procédure devraient empêcher que cette prise de décision unilatérale ne se reproduise.

Le président souligne que les trois points soulevés par Curtis ont déjà été abordés et travaillés par le Comité exécutif et que l'EAA a accepté les nouveaux amendements lors du vote au niveau du Comité exécutif. Il estime qu'il n'est pas possible de rouvrir le débat alors qu'une décision a déjà été prise. Il souligne que les procédures d'approbation au sein du CA ne peuvent pas fonctionner différemment, il y a une hiérarchie à respecter. En outre, si un groupe de réflexion ne parvient pas à une conclusion, il ne peut tout simplement pas aller plus loin. Conformément au règlement intérieur du CC EOS, c'est au GT de décider ce qu'il convient de faire de l'avis, ce qui signifie qu'il ne s'agit pas d'une décision unilatérale.

Anais Mourtada estime qu'il est important de veiller à ce que la rédaction des avis ne devienne pas une compétition pour savoir qui présentera l'avis le plus long. Le texte d'une recommandation doit être proportionné et refléter la composition des parties prenantes qui y ont travaillé. Elle a souligné que les opinions divergentes doivent effectivement être exprimées, mais qu'elles doivent respecter ce principe de proportionnalité, faute de quoi l'avis deviendrait simplement très long, voire se présenterait sous la forme de deux documents de synthèse fusionnés.

Le président estime que ce que Mourtada a commenté est reflété dans les articles révisés du règlement intérieur qui ont été proposés par le Comité exécutif.

Llibori Martinez Latorre a fait remarquer qu'à son avis, les amendements vont à l'encontre des dispositions de l'acte délégué sur le fonctionnement des CC en ce qui concerne les opinions minoritaires. Si un consensus ne peut être atteint, la situation peut être résolue par une position minoritaire qui doit être correctement expliquée et motivée autant que la position majoritaire. Il soutient l'EAA dans son désaccord avec la façon dont l'avis sur le bar a été traité l'année dernière, avec le précédent qu'il a créé et la solution qui est proposée.

Le président rappelle que les amendements ont été approuvés par le Comité exécutif et qu'ils sont maintenant présentés à l'Assemblée générale pour approbation en vue de leur adoption. Il demande au Secrétariat si, d'un point de vue procédural, une décision par consensus est nécessaire à l'Assemblée générale. M. Mathies précise qu'une majorité simple est suffisante.

Sean O'Donoghue ajoute que dans d'autres comités consultatifs, les voix dissidentes sont également indiquées dans des notes de bas de page. Il estime que beaucoup de travail a déjà été fait à ce stade et convient qu'il ne faut pas rouvrir la discussion.

Curtis fait remarquer que l'opinion de l'EAA sur le CC a été fortement influencée par ce qui s'est passé avec l'avis sur le bar. Il se demande s'il n'y a pas eu un manque d'engagement parce que l'EAA était tellement consternée par ce qui s'était passé. Il a déclaré que si cette réunion de l'AG approuvait le



document en l'état, l'EAA considérerait cette question comme fondamentale pour le fonctionnement du CC et déposerait une plainte auprès de la Commission. En limitant l'expression de la position minoritaire, le CC manque à sa mission. L'EAA est une voix minoritaire, et l'on estime que les RoP sont établies pour la désavantager délibérément, ce qui rend inutile sa participation au CC.

Le président estime que le dernier commentaire de Curtis n'est pas approprié. Il lui rappelle que cette discussion a commencé suite à des plaintes de l'EAA et que les amendements ont été approuvés par l'ensemble du ComEx, y compris l'EAA. L'EAA peut, en fait, présenter à nouveau une proposition pour rouvrir la discussion, mais aujourd'hui l'AG doit adopter ou refuser le travail effectué par le ComEx. Ce n'est pas un forum pour discuter en détail d'une décision qui a été prise par le ComEx.

Mathies a donné quelques détails supplémentaires sur la façon dont cette question a été discutée. Suite à la plainte déposée par l'EAA, la question a été abordée lors de la réunion du Comité exécutif en mars. Elle a de nouveau été discutée en juillet lors de la réunion du Comité exécutif, et aucun représentant de l'EAA n'était présent à ces deux réunions. L'orientation du traitement de cette plainte par le CC a été clairement exposée, elle figure dans tous les procès-verbaux et elle a été mise en œuvre avec l'accord de la majorité de tous les membres du Comité Exécutif.

Le président ouvre le vote et demande les votes contraires à ces modifications du règlement intérieur.

ACTION : Les amendements au RdP proposés par le Comité exécutif ont été approuvés par l'AG avec deux votes opposés de l'EAA et de l'IFSUA.

Le président a demandé à l'AG si le CC devait continuer à fournir la version imprimée du tableau de gestion des pêches. Il souligne que le tableau de gestion est un travail intéressant, mais que les versions imprimées n'ont pas été utilisées par les membres ou par d'autres parties de manière très volumineuse. Par conséquent, la proposition du Comité exécutif à l'AG est de ne pas poursuivre l'impression.

Mathies a ajouté qu'avec la mise en ligne de l'ACFishMap, on a le sentiment que le CC pourrait utiliser le budget alloué à l'impression pour d'autres dépenses.

L'AG a décidé de ne pas poursuivre l'impression du tableau de bord.

4. Rapport sur le budget (Secrétariat)

Les diapositives sont disponibles [ici](#).

Mathies a donné un aperçu des recettes et des dépenses pour l'année 18 et a présenté les recettes et les dépenses prévues pour l'année 19. En ce qui concerne ces dernières, le Secrétariat a signalé un écart entre le total proposé et le total réel en raison d'une diminution du nombre de membres et de l'absence de nouvelles demandes d'adhésion à la suite de la campagne d'adhésion.

Mathies fait le point sur l'accord BIM- CC EOS. La BIM déménagera dans de nouveaux locaux en 2024, avec de nouveaux plans basés sur une approche de bureau à aire ouverte. Selon le nouvel accord, le CC EOS bénéficiera d'un accès occasionnel à un bureau à hot-desk, d'un parking pour le personnel et



les visiteurs, de salles de réunion, d'un service de réception, d'un centre d'affaires de la BIM et de tous les équipements associés, ainsi que d'un soutien informatique pour ces mêmes équipements. BIM cessera de fournir des services de paie au CC EOS à partir du 01/01/2024. La gestion des salaires du CC EOS sera confiée à une agence spécialisée. Le CC EOS paiera une redevance annuelle de 15 000 € pour la durée du contrat. La convention a été signée le 25 septembre 2023 et est valable pour une durée de trois ans.

5. Rapport sur les membres (Secrétariat)

Les diapositives sont disponibles [ici](#).

M. Mathies a donné un aperçu des changements intervenus dans la composition du CC EOS.

Le CC a perdu quelques organisations industrielles au cours de l'année 18, en raison de la consolidation de certains membres espagnols qui ont estimé qu'il serait préférable pour eux d'être représentés par un seul représentant pour les trois organisations. Le CC perdra également le Sanctuaire irlandais du phoque puisque l'organisation a cessé ses activités. Le Secrétariat a également reçu la confirmation qu'une organisation industrielle française ne poursuivra pas son adhésion au CC parce que son intérêt se porte davantage sur les eaux du sud-ouest.

Mathies mentionne l'exercice de recherche de membres et que les réponses reçues indiquent un manque de financement et de capacité à rejoindre le CC. Une organisation est en train de cesser ses activités. Le CC procédera à une nouvelle campagne d'adhésion l'année prochaine.

6. Mise à jour sur la société CC EOS (Secrétariat)

Mathies explique que les directeurs de la société sont restés les mêmes. Une réunion des administrateurs avec l'équipe de direction du CC EOS et une assemblée générale annuelle sont prévues en novembre/décembre pour approuver les états financiers.

7. Examen des performances du CC EOS 2022-2023 (Sara Vandamme)

La présentation est disponible [ici](#).

Le président a expliqué qu'au cours de l'année écoulée, Sara Vandamme et ses collègues Noémi van Bogaert et l'équipe de la KUL ont été en contact avec tous les membres du CC, les représentants de la Commission européenne et les États membres et ont procédé à un examen approfondi du fonctionnement de ce CC. Ils ont déjà présenté les résultats préliminaires lors de la réunion de juillet du ComEx et présentent aujourd'hui les résultats finaux de l'étude, y compris les recommandations sur la manière d'améliorer le travail du CC EOS.



CONSEIL CONSULTATIF POUR
LES EAUX OCCIDENTALES
SEPTENTRIONALES

NORTH WESTERN
WATERS
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA
LAS AGUAS
NOROCCIDENTALES

Mme Vandamme indique que le rapport final en anglais sera transmis par courrier électronique au secrétariat qui se chargera de la traduction en espagnol et en français. Une fois la mise en page finalisée, elle sera mise à la disposition de tous les membres.

Elle a passé en revue les objectifs de la révision et le processus avant de présenter les résultats. Selon les résultats, la force du CC réside dans son engagement, son souci du détail et son expérience.

Les règles de procédure sont très bien comprises par les membres, ce qui contribue à la perception que le CC est représentatif des parties prenantes concernées. Cependant, il a été soulevé à la fois pendant les groupes de discussion et pendant les entretiens que l'attraction de nouveaux membres pourrait être identifiée à partir des secteurs plus larges de l'économie bleue.

Les conclusions ont mis en évidence la transparence en termes de dépenses budgétaires, de fonctionnement interne et de processus de consultation. Les réunions sont considérées comme constructives et de bonne qualité. Au fil des ans, la confiance s'est établie entre les membres, ce qui permet un échange de vues ouvert et une meilleure compréhension entre les membres. Le secrétariat et les présidents jouent un rôle clé à cet égard, car ils maintiennent un environnement de travail respectueux et de qualité.

Il a été souligné que les membres préfèrent les réunions physiques, mais qu'ils reconnaissent les avantages d'une réunion virtuelle ou hybride occasionnelle.

Dans l'ensemble, les membres se sont montrés très satisfaits. *"Nous avons obtenu de très bons résultats en ce qui concerne le secrétariat et les présidents, et les principales caractéristiques qui ont été évoquées pour expliquer leur satisfaction sont le niveau élevé d'indépendance, de diplomatie et d'impartialité"*, a expliqué M. Vandamme.

Les membres sont convaincus des avantages d'un processus participatif et de l'implication des parties prenantes dans l'élaboration des politiques. Cependant, l'impact sur la gouvernance reste faible, et l'une des principales raisons est le peu de retour d'information de la part de la Commission européenne. L'analyse des données, non seulement des membres, mais aussi de la Commission et du groupe des États membres, a fait apparaître clairement que la charge de travail élevée constitue un défi.

Les membres du CC estiment que l'interaction avec la Commission a diminué. L'interaction avec le groupe des États membres varie en fonction de la présidence et des ressources disponibles, en particulier la capacité du personnel.

Le Secrétariat a été félicité pour avoir pris l'initiative de produire des avis conjoints avec d'autres conseils consultatifs, car cela est considéré comme un moyen d'accroître l'effet de levier et la force de l'avis, et de réduire la charge de travail.

Mme Vandamme a ensuite présenté certaines des recommandations contenues dans le rapport :

- Afin de s'adapter à l'évolution du paysage, la pêche n'étant plus le seul utilisateur de l'espace marin, les conseils et les membres du CC devraient s'étendre aux domaines émergents de l'économie bleue.
- L'appropriation et l'implication des membres dans le processus d'élaboration des avis devraient être renforcées et l'efficacité des réunions devrait être améliorée. Cela pourrait se



faire en fournissant des services d'interprétation lors de toutes les réunions.

- Poursuivre la collaboration avec d'autres conseils consultatifs pour produire des avis.
- Étudier les possibilités d'accroître la collaboration avec la Commission, en envisageant également des mécanismes plus informels pour renforcer le dialogue, par exemple une courte réunion bimensuelle, physique ou en ligne. Cela pourrait contribuer à renforcer les relations avec la Commission et les États membres, tout en permettant d'obtenir un retour d'information sur les activités ou de définir des priorités dans le cadre du plan de travail.
- Utiliser les différents canaux de communication pour présenter les réussites du Conseil consultatif. Il s'agit également d'accroître la présence du CC EOS sur les médias sociaux.

La présidente remercie Vandamme pour sa présentation et ajoute que les conclusions du rapport seront examinées par l'équipe de direction et lors des prochaines réunions du C EOS afin de discuter de la manière d'aller de l'avant et de mettre en œuvre les recommandations issues de cette étude.

8. Résumé des actions convenues et des décisions adoptées (Président)

1	Les amendements au RdP proposés par le Comité exécutif ont été approuvés par l'AG avec deux votes opposés de l'EAA et de l'IFSUA.
---	---



CONSEIL CONSULTATIF POUR
LES EAUX OCCIDENTALES
SEPTENTRIONALES

NORTH WESTERN
WATERS
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA
LAS AGUAS
NOROCCIDENTALES

9. Les participants

Membres du CC EOS	
José Beltran	OPP-7 Burela
Emiel Brouckaert (Président)	Rederscentrale
Juan Carlos Corras	FREMSS
David Curtis	EAA
Bruno Dachicourt	ETF
Gerald Hussenot	Blue Fish
Jan Kappel	EAA
Manu Kelberine	CRPM de Bretagne
Franck Le Barzick	OP COBRENORD
John Lynch	IS&EFPO
Llibori Martinez Latorre	IFSUA
Anaïs Mourtada	CNPMEM
Patrick Murphy	IS&WFPO
Aodh O'Donnell	IFPO
Sean O'Donoghue	KFO
Norah Parke	KFO
Alexandra Philippe	EBCD
Corentine Piton	France Pêche Durable et Responsable
Erwan Quemeneur	CDPMEM29
Jean-Marie Robert	Pêcheurs de Bretagne
Dominique Thomas	OP CME MMN
Johnny Woodlock	ISS
Arthur Yon	FROM Nord
Experts et observateurs	
Julia Rubeck	DG MARE
Sara Vandamme	Consultant
Secrétariat du CC EOS	
Mo Mathies	Secrétaire exécutif
Matilde Vallerani	Secrétaire exécutif adjoint